

# ASSOCIATION DES PHARMACIENS AGREES MAITRES DE STAGE ET CONSEILLERS DE STAGE DE LA FACULTE DE PHARMACIE DE LYON

SIEGE SOCIAL

CONSEIL DE L'ORDRE – 13 bis Place Jules Ferry – BP 86008 – 69411 Lyon Cedex 06

CORRESPONDANCE

**Théo Lefèvre** – 11, crs Charlemagne – 69002 LYON

Tél : 04 78 37 10 03 – Fax : 04 78 42 04 91

theo.lefevre95@orange.fr

**Président**

**Antoine Rey-Coquais** – 32 rue Carnot- 69190 St Fons

Tél : 04 78 70 94 55 – Fax : 04 78 67 96 96

[antoine.rey-coquais@wanadoo.fr](mailto:antoine.rey-coquais@wanadoo.fr)

**Trésorier**

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COLLEGE DES PHARMACIENS MAITRES DE STAGES – PARIS 04/01/2018

### Membres du Bureau :

Président : Théo Lefèvre

Trésorier : Antoine Rey-Coquais

Secrétaire : Christianne Coudray

Membres : Estelle Fréry, Alexandra Faccioli

- 1) Le prix de thèse accordé par le collège des pharmaciens agréés maîtres de stage et conseillers de stage, sera désormais remplacé par un **prix de stage** (dans un premier temps le prix de stage concernera le stage professionnel de sixième année). Le jury sera présidé par le président du collège français des pharmaciens maîtres de stage et sera composé de six membres appartenant au collège (2 universitaires, 2 présidents d'associations régionales et d'un étudiant). Le prix attribué d'une valeur de 1000€ récompensera un travail vidéo original relatant la vie de l'étudiant durant le stage. Pour de plus amples informations, cf le site <http://cpcms.fr/>
- 2) Il est projeté **d'uniformiser le contenu et l'interface des différents sites internet des associations des pharmaciens maîtres de stages**. Pour mémoire, l'adresse actuelle du site de l'association des pharmaciens agréés maîtres de stage de la Faculté de Lyon est : <http://apmscs.com>
- 3) Il a été confirmé que le stage d'initiation réalisé avant la deuxième ou avant la troisième année des études de pharmacie sera réduit à une durée de quatre semaines (contre six semaines actuellement)
- 4) Il a été présenté par l'ANEPPF, le livre blanc de l'étudiant en pharmacie qui regroupe les desideratas des étudiants en pharmacie de France, notamment en termes de projets et de moyens pour structurer les études de pharmacie en France. Le projet principal actuel est la transformation du stage professionnel de sixième année (d'une durée de six mois) en un internat de 2 fois six mois avec obtention du statut d'interne pour l'étudiant. Le projet est en cours de validation économique au ministère de l'éducation et de la santé.